

Réunion du 14 février 2025

Le quatorze février deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures et huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Pierre LETIEVANT, 1<sup>er</sup> adjoint.

Date de convocation du Conseil : le dix février deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice : 8

**Présents :** Mesdames Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

**Absents :** /

**Secrétaire de séance :** Danielle RANGER

**Délibération n°3 :** (2025-008) : Election des adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-7,

Vu la délibération n°2025-007 du 14 février 2025 fixant le nombre d'adjoints à 3,

Le maire rappelle que l'élection des adjoints se fait à bulletin secret. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination,

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

#### **Election du 1<sup>er</sup> adjoint**

Candidat :

Mme RANGER Danielle

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 8

A déduite (bulletins blancs ou nuls) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Mme Danielle RANGER ayant obtenue la majorité absolue, elle est nommée 1<sup>er</sup> adjoint.

#### **Election du 2<sup>e</sup> adjoint**

Candidat :

M. JOURDAT Bruno

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins :	8
A déduite (bulletins blancs ou nuls) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	8
Majorité absolue :	5

M. JOURDAT Bruno ayant obtenue la majorité absolue, il est nommé 2<sup>e</sup> adjoint.

Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

Candidat :

M. BLACHON Mickaël

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>e</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1<sup>er</sup> tour de scrutin

Nombre de bulletins :	8
A déduite (bulletins blancs ou nuls) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	8
Majorité absolue :	5

M. BLACHON Mickaël ayant obtenue la majorité absolue, il est nommé 3<sup>ème</sup> adjoint.

Pour copie certifiée conforme  
À Tarentaise, le 17/02/2025

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 17/02/2025  
et affichage en mairie le même jour

**Pierre LETIEVANT,**  
Maire



**Danielle RANGER,**  
Secrétaire de séance